

# MISE À JOUR SUR LE RRSPNB

(anciennement le RRPSP)



## Automne 2016

DANS CE NUMÉRO

- 1 Un nouveau nom – le RRSPNB
- 1 Assemblée générale annuelle de 2016
- 2 Rajustement au coût de la vie de 1,40 %
- 2 L'organisation Vestcor est opérationnelle
- 3 Évaluation actuarielle
- 4 Rapport semestriel sur les placements
- 6 Sondage sur la satisfaction des clients
- 6 Rappel à l'intention des retraités

Vous avez des questions au sujet du RRSPNB?

Téléphone : 1-800-561-4012  
ou 506-453-2296 (Fredericton)

Courriel : [pensions@gnb.ca](mailto:pensions@gnb.ca)

Visitez le site : [www.vestcor.org/rrspnb](http://www.vestcor.org/rrspnb)

Adresse :  
SSRV – C.P. 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1



Le rajustement intégral au coût de la vie de **1,40 %** sera accordé le 1<sup>er</sup> janvier 2017

*(voir la page 2)*



Tous les essais de la gestion des risques **ont donné des résultats favorables** en date du 31 décembre 2015

*(voir la page 3)*



Un coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison de **106,9 %** au 31 décembre 2015

*(voir la page 3)*



La caisse de retraite s'est accrue de 360 millions de dollars en 2015 pour atteindre **6,93 milliards de dollars** à la fin de l'année

*(voir la page 3)*

## UN NOUVEAU NOM – LE RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En 2016, le conseil des fiduciaires a entrepris un processus en vue d'établir sa mission et sa vision pour l'avenir et, dans le cadre de ce processus, il a décidé de changer le nom du Régime. En avril 2016, il a voté pour renommer le Régime, qui s'appellera désormais le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB).

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2016

Le RRSPNB a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle (AGA) à Moncton, le 29 septembre 2016. Les participants au Régime ont pu assister à l'activité sur place ou par la voie de la diffusion sur le Web en direct.

Les participants ont eu droit aux exposés suivants inscrits à l'ordre du jour :

Le rôle du conseil des fiduciaires



Rendement des placements en 2015

Résultats actuariels de 2015



Mise à jour de l'administrateur au jour le jour du Régime

Vous pouvez regarder l'enregistrement de la diffusion sur le Web au lien suivant : [www.vestcor.org/rrspnb](http://www.vestcor.org/rrspnb).

# LE MONTANT INTÉGRAL DU RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE DE 1,40 % SERA ACCORDÉ



Le 14 septembre 2016, le conseil des fiduciaires a annoncé qu'à la suite d'un examen des résultats du rapport d'évaluation actuarielle du RRSPNB qui a été établi en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, il a approuvé le rajustement intégral au coût de la vie de 1,40 %.

« La situation financière du régime de retraite est telle que nous pouvons encore une fois accorder l'augmentation intégrale du coût de la vie aux participants, a indiqué la présidente du conseil du RRSPNB, Marilyn Quinn. Le Régime a accordé l'augmentation intégrale du coût de la vie depuis 2014, lors de sa conversion en régime à risques partagés. »

Le rajustement, qui sera appliqué le 1<sup>er</sup> janvier 2017, est basé sur l'augmentation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (Canada) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2016.

Dans le cas des participants actifs, l'augmentation sera appliquée à la prestation qu'ils ont accumulée jusqu'au 31 décembre 2015. Dans le cas des retraités, le montant sera appliqué à leur prestation de retraite mensuelle à compter de janvier 2017, et un avis de l'augmentation leur sera envoyé en décembre.

## L'ORGANISATION VESTCOR EST OPÉRATIONNELLE

La nouvelle organisation est officiellement en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016. La Division des pensions et avantages sociaux des employés est devenue la Société des services de retraite Vestcor (SSRV), tandis que la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est devenue la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV).

Propriétés conjointes du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et de celui du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB), ces organismes sans but lucratif suivent les pratiques exemplaires dans l'industrie et sont une évolution naturelle dans la prestation des services aux régimes. Ils fourniront des services à leurs clients actuels, mais seront aussi mieux en mesure d'accepter de nouveaux clients du secteur public qui ont besoin de services d'administration des régimes de pension et d'avantages sociaux des employés ou de gestion des placements. L'ajout de nouveaux clients pourrait éventuellement réduire les dépenses de chaque régime individuel en répartissant les coûts administratifs entre un plus grand nombre de clients, ce qui rapporte à tous les clients.

Vous continuerez de recevoir des services de la même équipe d'experts qui fournit des services à votre régime depuis des années. Pour plus de renseignements, visitez le site [Vestcor.org](http://Vestcor.org)

SOCIÉTÉ DES SERVICES DE RETRAITE  
**VESTCOR**  
PENSION SERVICES CORPORATION

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS  
**VESTCOR**  
INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

# ÉVALUATION ACTUARIELLE

## ÉVALUATION À TITRE DE RÉGIME À RISQUES PARTAGÉS

Le rapport d'évaluation actuarielle du RRSPNB a été établi le 1<sup>er</sup> janvier 2016. À titre de régime à risques partagés, le RRSPNB est assujéti aux exigences de la *Loi sur les prestations de pension* (LPP) ayant trait à la réalisation d'une évaluation annuelle, ce qui comprend les essais de la gestion des risques et les rapports sur les objectifs de la gestion des risques.

### ESSAIS DE LA GESTION DES RISQUES

Les régimes à risques partagés doivent aussi subir une série d'essais annuels de gestion des risques visant à garantir leur sécurité, ainsi que leur capacité de verser des prestations à long terme à leurs participants. Durant toute année donnée, les résultats de ces essais peuvent mener à la nécessité d'apporter des rajustements à court terme, tel qu'il est décrit dans la LPP et la politique de financement du RRSPNB, en vue d'aider à préserver la santé financière à long terme du Régime.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'actuaire du Régime a confirmé, dans son rapport d'évaluation actuarielle annuel en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, que le RRSPNB a réussi ces essais :

- ✓ Le RRSPNB a franchi l'objectif premier de la gestion des risques, avec une probabilité de **98,55 %** que les prestations accumulées ne soient jamais réduites dans les 20 prochaines années.
- ✓ Le RRSPNB a franchi le premier objectif secondaire de la gestion des risques, soit l'hypothèse voulant que les participants au RRSPNB reçoivent **83,2 %** de l'IPC dans les 20 prochaines années.
- ✓ Le RRSPNB a franchi le deuxième objectif secondaire de la gestion des risques, soit l'hypothèse que **97,7 %** des prestations accessoires (la subvention de retraite anticipée) puissent être versées au cours des 20 prochaines années.

## NIVEAU DE PROVISIONNEMENT DU RÉGIME

La LPP exige que le niveau de provisionnement du régime de retraite soit mesuré selon deux critères distincts dans le cadre de l'évaluation :

### COEFFICIENT DE CAPITALISATION DE LA VALEUR DE TERMINAISON

- Ce coefficient, qui compare la juste valeur marchande de l'actif du Régime au passif de ce dernier au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, sert à calculer les prestations d'un participant à la cessation d'emploi, au décès, à la rupture du mariage ou au moment de la retraite.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Régime avait un actif de 6,93 milliards de dollars et un passif de 6,48 milliards de dollars, ce qui donne un coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison de 106,9 %.

### COEFFICIENT DE CAPITALISATION DU GROUPE AVEC ENTRANTS SUR 15 ANS

- Ce coefficient a une grande importance, puisqu'il mesure la capacité du Régime à verser les prestations accumulées à ce jour. Il est utilisé aussi pour déterminer les mesures, comme l'octroi de l'indexation, que doit adopter le Conseil en vertu de la politique de financement du Régime.
- Ce coefficient compare la juste valeur marchande de l'actif du Régime, plus la valeur actualisée des cotisations excédentaires au cours les 15 années à venir, au passif du Régime au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le coefficient de capitalisation du groupe avec entrants du Régime était de 125,4 %.

## OBJECTIFS DE PLACEMENT

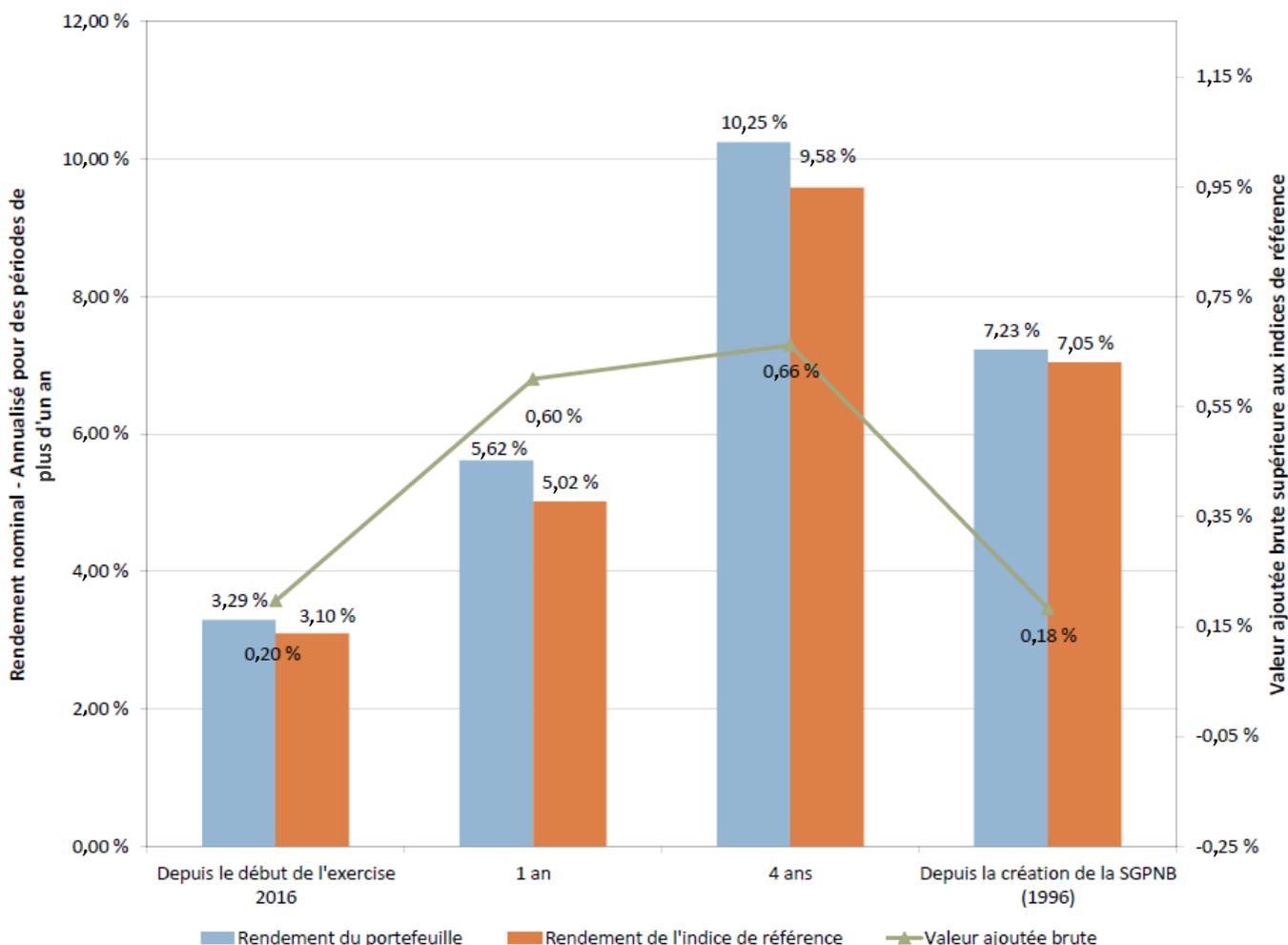
Les objectifs de placement à long terme du fonds de pension sont de préserver la valeur en capital, d'offrir le meilleur rendement possible à long terme des placements et d'atteindre les objectifs de gestion des risques énoncés dans la politique de financement et les règlements en vertu de la *Loi sur les prestations de pension*.

## RENDEMENT DES PLACEMENTS

Nous sommes heureux d'annoncer que le rendement brut des placements du fonds du RRSPNB pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016 était de 3,29 % durant des conditions difficiles pour les placements. Ce rendement se compare favorablement à un rendement de 3,10 % pour l'indice de référence du fonds total. Les résultats des placements à long terme se maintiennent au-dessus du rendement à long terme de 4,75 % par année exigé par l'actuaire indépendant. Les rendements des placements ont généralement été bons dans chaque catégorie d'actifs, la plupart de nos portefeuilles de placement ayant produit des rendements nominaux positifs pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016.

Les activités de gestion des placements de la SGPV continuent de produire une valeur brute des placements d'environ 0,20 % au-dessus des indices de référence énoncés dans la politique de placement durant cette période de six mois.

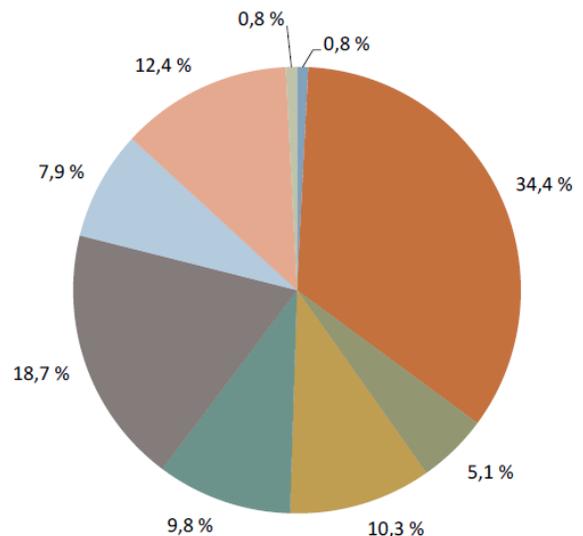
En date du 30 juin 2016



Les coûts de placement totaux sont demeurés faibles, soit à environ 5,283 millions de dollars ou à 0,07 % des actifs gérés.

## ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs du fonds du RPSPNB au 30 juin 2016 s'établissait à 7,065 milliards de dollars, soit 154 millions de dollars de plus par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2015. Les pondérations de la composition des actifs de placement se sont maintenues relativement proches des objectifs de la politique de placement durant la période. Le diagramme circulaire montre la composition de l'actif au 30 juin 2016 :



## PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT

Au début de 2016 les marchés financiers étaient volatils, et bon nombre des thèmes négatifs que nous avons vus de temps à autre en 2015 sont revenus en force. Le marché des actions chinoises a diminué considérablement au cours de la première semaine d'échanges à cause des préoccupations récurrentes au sujet du ralentissement de la croissance économique et du manque de confiance qui persiste à l'égard des bourses locales du pays. La crainte d'une récession mondiale plus générale s'est ensuite manifestée après que les prix de l'énergie et des matières ont poursuivi leur chute, les exportations d'entreprises américaines ont continué à tirer de l'arrière à cause de la valeur élevée du dollar américain; les préoccupations au sujet du financement du système bancaire en Europe ont refait surface.

Les marchés financiers ont aussi eu de la difficulté à comprendre les conséquences du nouveau cycle de resserrement des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine qui a commencé en décembre, alors que presque toutes les autres banques centrales mondiales ont continué d'appliquer une politique monétaire très expansionniste. Cette différence de politique continue d'avoir de grandes conséquences sur la valeur du dollar américain, les flux commerciaux mondiaux qui en résultent et finalement la croissance des bénéfices des entreprises.

Les préoccupations au sujet des marchés ont été partiellement atténuées en février et en mars en raison de déclarations favorables de la Banque centrale européenne et de la Réserve fédérale américaine, tandis que le rendement de l'économie et des entreprises a continué d'être lent, mais positif. La volatilité a fait un retour en force à la fin juin à la suite du résultat surprenant du référendum sur le « Brexit », soit sur l'éventualité d'un retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Selon la plupart des experts du marché et des indicateurs économiques, le Royaume-Uni allait décider de rester dans l'UE; le résultat opposé a donc ébranlé considérablement les marchés financiers. Les prix des actifs européens en ont subi un dur coup, tandis que la devise du Royaume-Uni en particulier a enregistré une dépréciation appréciable.

Compte tenu des conséquences inconnues du Brexit sur un taux de croissance économique mondial déjà lent, les augmentations des taux d'intérêt des banques centrales devraient à coup sûr être remises à plus tard jusqu'à ce que des conséquences plus mesurables se manifestent. Le marché des instruments à taux fixe a continué de produire des rendements sensiblement plus faibles à cause d'un désir encore plus grand en actifs à rendement, tandis que la dette d'entreprise et la dette souveraine ont affiché des gains solides.

Les marchés des actions de l'Amérique du Nord et de l'Asie (p. ex. le Japon) ont généralement été positifs durant la période, tandis que le Brexit a ébranlé les actions européennes. L'appréciation du dollar canadien, après des mois de dépréciation, a aussi eu des effets négatifs sur les rendements des actifs étrangers exprimés en dollars canadiens. Les titres de capitaux propres procurant des dividendes élevés ont affiché un bon rendement en raison de l'intérêt indiqué ci-dessus dans le rendement. Les actions des sociétés financières ont été durement touchées en particulier à cause de la préoccupation au sujet des conséquences du Brexit combinée à la faiblesse qu'affichait déjà le secteur financier européen et à l'opinion voulant que le maintien des faibles taux d'intérêt se répercute sur les possibilités de croissance des revenus.

Notre opinion à court terme est généralement la même par rapport aux périodes précédentes. Même si le niveau absolu des taux d'intérêt a continué à augmenter lentement, la demande est toujours forte à l'égard d'actifs à revenu dans ce qu'on juge être un refuge sûr. Nous croyons donc que les taux peuvent continuer à se maintenir à ces niveaux relativement faibles pendant un certain temps. La plus grande incertitude économique provoquée par le référendum sur le Brexit du Royaume-Uni combinée à la prochaine élection aux États-Unis qui sème de plus en plus la discorde continuera probablement de contribuer à la volatilité des marchés. Nous continuons aussi de privilégier avec prudence les actions comme catégorie d'actifs plutôt que certaines autres options à prix plus élevé dans des conditions de croissance toujours lentes.



## SONDAGES SUR LA SATISFACTION DES CLIENTS

Au cours des prochains mois, des sondages sur la satisfaction seront élaborés et transmis à un échantillon de participants actifs à des régimes et à des retraités qui ont reçu des services récemment (demande d'estimation de la pension, rachats de service, etc.) de la Société des services de retraite Vestcor. Ces sondages visent à déterminer les améliorations qui pourraient être apportées à la prestation des services. L'initiative cadre avec l'objectif continu de Vestcor de continuer de fournir de l'information exacte, fiable et claire en temps opportun.

## MODIFICATION AU TEXTE DU RÉGIME DE RETRAITE

En vertu de la *Loi sur les prestations de pensions* du Nouveau-Brunswick, les participants doivent recevoir une mise à jour au sujet des modifications au texte du RRSPNB. Les modifications suivantes ont été déposées depuis le dernier bulletin :

- L'annexe E du texte du Régime a été modifiée par l'ajout de « Société des services de retraite Vestcor » et de « Société de gestion des placements Vestcor ».
- Le texte, la politique de financement et l'énoncé des politiques de placement du Régime ont été mises à jour pour remplacer « Régime à risques partagés dans les services publics » par « Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick ».

## ÉLÉMENT D'INFORMATION À L'INTENTION DES NOUVEAUX RETRAITÉS

Afin de limiter au minimum les coûts associés au paiement des prestations par chèque et les risques pour le Régime et les participants, tous les nouveaux retraités devront maintenant s'inscrire au dépôt direct pour recevoir leurs prestations à la date de leur retraite. Veuillez noter que cette exigence s'appliquera aux futurs nouveaux retraités seulement.

## RAPPEL À L'INTENTION DES RETRAITÉS

Si vous êtes à la retraite, vous pouvez recevoir les communiqués futurs du conseil des fiduciaires par courriel. Vous n'avez qu'à communiquer avec la Société des services de retraite Vestcor au 1-800-561-4012 (sans frais) ou au 453-2296 (Fredericton) ou par courriel à [pension@gnb.ca](mailto:pension@gnb.ca) et à fournir votre adresse de courriel.

Votre pension est déposée le 24<sup>e</sup> jour de chaque mois, à moins que le 24<sup>e</sup> jour tombe une fin de semaine ou un jour férié. Voici les dates de versement pour 2017 :

24 janvier	24 avril	24 juillet	24 octobre
24 février	24 mai	24 août	24 novembre
24 mars	23 juin	22 septembre	18 décembre

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la Société des services de retraite Vestcor au 1-800-561-4012 (sans frais) ou au 453-2296 (Fredericton).



**DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ** : Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. S'il y a une différence entre ces renseignements et le texte du Régime, ce dernier aura préséance.